

- [Enregistrer la configuration](#)
- [Menu](#)
- [Pied de page](#)

République  
Française

Menu

[bofip.impots.gouv.fr](http://bofip.impots.gouv.fr)

Bulletin Officiel des Finances Publiques - Impôts  
Le site des commentaires officiels des dispositions fiscales  
de la direction générale des Finances publiques

[Ouvrir le panier](#)

Fermer

- [Accueil](#)
- [Plan de classement](#)
- [Consultations publiques \(1\)](#)
- [Rescrits](#)
- [BOFiP - Archives-Impôts](#)
- 

Formulaire de recherche

Recherche simple (références, mots clés, partie du titre) Recherche simple (réf

Rechercher

[Recherche avancée](#)

Voir le fil d'Ariane

1. [Accueil](#)
2. [Plan de classement](#)
3. [RPPM](#)
4. [PVBMC](#)
5. RPPM - Plus-values sur biens m...

[Pas de date pour le plan](#)

Pas de retour aux rescrits

Table des matières Position dans la série du plan Versions publiées Critères de recherche : voir / modifier

**Date de début de publication du BOI : 23/04/2024**

**Identifiant juridique : BOI-RPPM-PVBMC-30**

Replier

Versions sur la période

- ☐ [Version en vigueur du 23/04/2024 à aujourd'hui](#)
- ☐ [Version en vigueur du 02/09/2019 au 23/04/2024](#)

Document précédent  
Document suivant

• Exporter le document au format pdf

•

• Permalien : adresse web de ce document

• [Partager sur Facebook](#)

• [Partager sur Twitter](#)

• [Partager sur LinkedIn](#)

• [Partager par messagerie](#)

# RPPM - Plus-values sur biens meubles et taxe forfaitaire sur les objets précieux - Cession d'actifs numériques à titre occasionnel

1

Les plus-values réalisées lors de la cession d'actifs numériques ou de droits s'y rapportant relèvent du régime d'imposition des plus-values des particuliers prévu à l'[article 150 VH bis du code général des impôts](#) lorsqu'elles sont réalisées à titre occasionnel par des personnes physiques, directement ou par personne interposée.

10

Le présent titre expose le régime des plus-values résultant de la cession d'actifs numériques ou de droits s'y rapportant et traite successivement :

- du champ d'application (chapitre 1, [BOI-RPPM-PVBMC-30-10](#)) ;
- de la base d'imposition (chapitre 2, [BOI-RPPM-PVBMC-30-20](#)) ;
- des modalités d'imposition ainsi que des obligations déclaratives (chapitre 3, [BOI-RPPM-PVBMC-30-30](#)).

Permalien du document : <https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/11966-PGP.html/identifiant=BOI-RPPM-PVBMC-30-202404>

Document précédent

Document suivant

Remonter en haut de la page

Descendre en bas de la page

## Informations et contact

- [Aide](#)
- [Contact](#)

## Services

- [Flux RSS](#)
- [Table de concordance](#)
- [Documentation](#)
- [bofip-archives.impots.gouv.fr](https://bofip-archives.impots.gouv.fr)

## Autres Sites

- [Assemblée nationale](#)
- [Bulletin Officiel de la Sécurité Sociale](#)
- [Circulaires](#)
- [Douane](#)
- [EUR-lex](#)
- [Economie.gouv.fr](https://economie.gouv.fr)
- [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)
- [Sénat](#)

République  
Française

- [info.gouv.fr](http://info.gouv.fr)
- [service-public.fr](http://service-public.fr)
- [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)
- [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr)
  
- [Accessibilité non conforme](#)
- [Mentions légales](#)
- [Plan du site](#)
- [Confidentialité - Cookies](#)
- [Paramètres d'affichage](#)

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous [licence etalab-2.0](#)